

Cher.e.s représentant.e.s de la presse,

Alors que le nouveau gouvernement s'est constitué et que l'accord de coalition esquisse la direction que prendront les politiques culturelles pour les cinq prochaines années, l'ULASC (Union Luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel) tient à exprimer sa position.

L'ULASC s'est créée pendant la pandémie en tant que groupement des différentes associations représentantes des divers métiers du secteur culturel du Luxembourg, avec l'ambition de défendre d'une seule voix les intérêts individuels et collectifs.

À travers ce communiqué, l'ULASC tient à souligner les doléances des acteurs du secteur, à rappeler les acquis des dernières années et à indiquer les défis majeurs qui attendent le développement futur de la professionnalisation du secteur culturel luxembourgeois.

Tout d'abord, le **conventionnement des associations** s'est substantiellement amélioré lors des dernières années. Ainsi les créateurs et les travailleurs du secteur culturel ont pu s'organiser pour être en capacité de répondre aux enjeux ambitieux de la politique culturelle et de participer à ses débats. Ceci a permis de poser les fondements d'une professionnalisation conséquente. Remettre en cause ces conventions reviendrait à mettre en péril le développement et la professionnalisation du secteur culturel, qui viennent d'être entamés.

L'ULASC a pu constater également une nette amélioration du soutien des artistes et des intermittents du spectacle, à travers notamment **la réforme du soutien financier aux artistes professionnels indépendants et aux intermittents du spectacle**. Cette réforme, qui a pu être mise sur pied et pour laquelle les associations de l'ULASC ont été consultées, contribue à assurer la sécurité sociale des acteurs du secteur culturel (c.-à-d. des créateurs et des travailleurs), et les protège de la précarité. L'ULASC suggère que toute „évaluation“ de cette réforme telle qu'elle est évoquée à la page 184 de l'accord de coalition soit réalisée avec la bienveillance nécessaire à un tel exercice et qu'elle prenne en compte les réalités économiques des créateurs culturels.

C'est cette même bienveillance que l'ULASC espère constater dans **l'évaluation annoncée du Plan de développement culturel (KEP)**. L'ULASC tient à rappeler que tous les partis politiques se sont engagés à la mise en œuvre et au respect du KEP et espère qu'une telle évaluation, se fasse dans le respect du travail accompli et dans le prolongement du Plan ambitieux développé par le ministère de la Culture en collaboration avec tout le secteur de la culture.

La **charte de déontologie**, élaborée par le gouvernement précédent, qui fut un vrai progrès, est malheureusement absente dans l'accord de coalition. Il serait pourtant très souhaitable

qu'elle y figure et que sa mise en application soit enfin assurée afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des créateurs du secteur culturel. C'est en ce sens que l'ULASC saluerait une évaluation et une coopération avec les ministères et institutions culturelles en charge.

L'intérêt principal de l'ULASC et de ses associations membres est **la professionnalisation** du secteur culturel. Celle-ci devrait se caractériser par une valorisation de tous les acteurs du secteur culturel au sein de leur fonction socio-économique, la garantie d'une rémunération juste et équitable ainsi que des conditions de travail réglementées. Un **inventaire de données et statistiques** des réalités de vie et de travail des acteurs du secteur serait essentiel pour que des propositions de solutions relatives à ces problématiques puissent être développées.

Au-delà de l'amélioration des conditions de travail et d'une rémunération juste et équitable, la transparence et l'application des droits d'auteur, tout comme la sécurité physique et psychique sur le lieu de travail, sont des sujets de la plus haute importance. Le changement climatique, l'inclusion, la diversité et l'impact des nouvelles technologies – nous pensons notamment à l'I.A. – constituent de nouveaux défis que notre secteur se doit de relever dès maintenant et avec le soutien du nouveau gouvernement.

Par ailleurs, les productions nationales doivent continuer à être protégées et promues, cela afin de trouver un équilibre entre (co-)productions nationales et internationales à même d'enrichir **l'écosystème du secteur culturel national**.

En tant qu'élément essentiel de toute société contemporaine, le secteur culturel se doit de relever ces défis et de répondre à leurs exigences.

C'est pour cela que l'ULASC invite le ministère de la Culture, le ministère des Médias et les différentes institutions culturelles, ainsi que les représentants d'entre autres l'économie, le tourisme et l'éducation à un dialogue constructif, transparent et respectueux, et à développer une collaboration étroite au long des cinq années du mandat.

A:LL Schrëftsteller\*innen Asbl

Association des Artistes Plasticiens du Luxembourg (AAPL)

Actors.lu

Association luxembourgeoise des techniciens de l'audiovisuel (ALTA)

Association luxembourgeoise des Professionnels du Spectacle Vivant (ASPRO)

Fédération luxembourgeoise des auteurs et compositeurs (FLAC)

Luxembourgish Association of Filmmakers and Scriptwriters (LARS)

**Pour contact:**

Artistes professionnels indépendants: AAPL - [info@aapl.lu](mailto:info@aapl.lu) - +352 621 888 089

Intermittents du spectacle: Anne Simon - [simonanne@icloud.com](mailto:simonanne@icloud.com) - +352 691 637 332

Coordination ULASC: Yasin Özen - [secretaire@alta.lu](mailto:secretaire@alta.lu) - +352 621 637 144